

RÈGLES DE CONDUITE POUR LES VÉTÉTISTES.

1 PARTAGE DES SENTIERS. Tu n'es pas seul!



Respecte les autres utilisateurs des sentiers (principe de coexistence)

Sois prévenant à l'égard des autres utilisateurs des sentiers lorsque tu les croises ou que tu les dépasses. Les parcours VTT de la destination Zermatt - Matterhorn empruntent pour la plupart des sentiers simples balisés pour la randonnée. Les randonneurs ont toujours priorité sur les VTT! Par conséquent, signale ton intention de les dépasser suffisamment tôt et réduis ta vitesse en conséquence. Si nécessaire, arrête-toi et descends de vélo.



Anticipe le danger et l'imprévu

Sois prudent et garde toujours la maîtrise de ta monture. Adapte ta vitesse à la situation et à ton niveau de compétence. Tu dois toujours pouvoir t'arrêter bien en vue sur le sentier, car d'autres usagers, des animaux ou des obstacles peuvent surgir à tout moment dans les passages où la visibilité est limitée.



Évite les tronçons de sentier très fréquentés aux heures de forte affluence

Certains tronçons de sentier (notamment sur les parcours du Gornergrat-Riffelberg, de Zmutt et de Findeln) sont très fréquentés aux heures de forte affluence (matinée et après-midi). Il est donc préférable de les éviter en journée et de les emprunter uniquement aux heures de faible fréquentation (début de matinée ou soirée).

2 ENVIRONNEMENT. Prends soin de notre environnement!



Préserve ce que tu apprécies toi-même

Emprunte uniquement les sentiers et circuits balisés. Ne crée pas de raccourcis ou de nouveaux tracés. Il est formellement interdit de traverser des prairies et des forêts en dehors des sentiers balisés, car ce type de comportement nuit à la flore et à la faune, ainsi qu'à l'image du VTT. Si tu croises un animal, arrête-toi et attend qu'il s'éloigne. Respecte les zones protégées ainsi que les barrages de sentier et les instructions de la police, des forces militaires, des garde-chasse et gardes forestiers.



Ne laisse aucune trace de ton passage

Ne freine pas en bloquant les roues, car cela abîme les sentiers et le matériel. À chaque station de vallée ou d'altitude, tu trouveras des poubelles où déposer tes déchets sans polluer. Tu préserveras ainsi de manière exemplaire l'univers alpin de la destination Zermatt - Matterhorn.



Referme les barrières ou grillages des pâturages après les avoir traversés

Tu éviteras ainsi que du bétail ne s'échappe et gagneras la bienveillance du personnel des alpages et des éleveurs. Pour contourner les troupeaux, descends de vélo, reste calme et maintiens une distance suffisante.

3 SÉCURITÉ. Sois responsable!



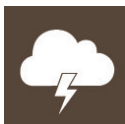
Équipe-toi correctement

Utilise uniquement un VTT en parfait état technique et apte à la circulation routière. Casque, gants, éclairage, sonnette, trousses de réparation et de premiers soins font partie de l'équipement de base au même titre que les vêtements de pluie et la protection thermique. En montagne et plus particulièrement à Zermatt - Matterhorn, il faut toujours s'attendre à un brusque changement de la météo. Vérifie régulièrement ton équipement!



Planifie consciencieusement ton circuit

Les guides des circuits VTT, cartes VTT ou guides locaux des balades à vélo disponibles en librairie t'aideront à ne pas t'écarter de ton chemin. Cela t'évitera d'avoir à surmonter des difficultés dépassant tes capacités physiques et techniques. N'oublie pas que certains buts de randonnée VTT de la destination Zermatt-Matterhorn ne sont accessibles que trois mois par an (de juillet à septembre) en raison de l'altitude (jusqu'à 3'100 m). Le vététiste emprunte l'itinéraire choisi à ses risques et périls.



Consulte les prévisions météorologiques

Consulte les bulletins de prévisions météorologiques et renseigne-toi sur la durée et le niveau de difficulté de l'itinéraire choisi afin d'éviter tout problème d'hypothermie ou effort excessif. Si la météo est favorable, le circuit prévu paraîtra non seulement plus sûr, mais il le sera aussi en toute objectivité. En région alpine, l'orage et les éboulements sont très dangereux.



Note les principaux numéros d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence en Suisse: 144
Police: 117



Zermatt. No matter what